

RENCONTRES SYNAMAP 2010

Le SYNAMAP, syndicat national des acteurs du marché de la prévention et de la protection, organisera le 15 juin 2010 sa 3^{ème} édition des RENCONTRES SYNAMAP, de 9h30 à 12h30, au Palais du Luxembourg (15, rue de Vaugirard – 75006 PARIS) – rencontres qui seront suivies d'un déjeuner dans les salons de la Présidence du Sénat (Salons de Boffrand).

Rassemblant l'ensemble des acteurs du marché de la protection de l'homme au travail, le SYNAMAP fédère aussi bien des fabricants que des distributeurs, des organisations professionnelles que des préventeurs ou formateurs et représente ainsi une filière industrielle transversale qui génère plus de 15000 emplois directs et un chiffre d'affaires dépassant le milliard d'euros.

En 2009, dans le cadre de la 2^{ème} édition de ses Rencontres, le SYNAMAP a démontré que la filière du monde de la prévention et de la protection, tant par sa contribution directe en termes d'emplois et de volumes de marché qu'en termes d'amélioration de la sécurité et de la santé au travail (entre 1956 et 2006, alors que la population salariale a doublé, le nombre d'accidents du travail a diminué de 34% et le nombre de décès a été divisé par 4), pouvait être considérée comme économiquement performante, techniquement innovante et socialement vertueuse.

L'édition 2010 des RENCONTRES du SYNAMAP s'attachera quant à elle à montrer comment cette filière (à l'instar de TDV Industries) et l'organisation interprofessionnelle qui la représente (intervention de Mme Marianne RODOT), s'adaptent aux exigences environnementales de plus en plus lourdes qui sont apparues ces dernières années.

Au regard de ce qui précède, les entreprises du secteur de la protection et de la prévention - qui ont pour objectif constant de protéger les hommes au travail et notamment les plus exposés d'entre eux c'est-à-dire ceux qui se trouvent au plus bas de l'échelle - constituent donc une composante importante de l'industrie française, créatrice d'emplois marchands, et incarnent une forme de capitalisme « vertueux » au sens que cette acception peut avoir dans les conclusions des Etats Généraux de l'industrie aussi bien que dans celles du rapport récent de M. Bruno RETAILLEAU sur les ETI.

De ce point de vue, la filière industrielle transversale que défend et représente le SYNAMAP est assez exemplaire des problèmes généraux que rencontrent l'industrie hexagonale, tels qu'ils ont été pointés dans les deux rapports précités, ainsi que dans le discours du Président de la République à Marignane le 4 mars 2010, à savoir :

- Sur le plan légal : une législation communautaire instable
- Sur le plan des normes : une inflation normative irrationnelle
- Sur le plan du marché : des difficultés liées au resserrement du crédit

Il est donc indispensable, à l'heure où seule la prospérité retrouvée des PME et des ETI françaises permettra de retrouver de la croissance, que les industriels du marché de la protection de l'homme au travail puissent nouer un dialogue constructif et constant avec l'ensemble des acteurs de leur éco système : organismes de prévention, pouvoirs publics.... (Table Ronde 2)